

## COMMENT VOTER ?



À partir du 27 octobre, vous recevrez un courrier avec votre code d'accès personnel



Entre le 27 octobre et le 9 novembre, connectez-vous sur le site [www.jevote.cci.fr](http://www.jevote.cci.fr) à l'aide de votre code d'accès personnel



Pour sélectionner l'ensemble des candidats pour lesquels vous souhaitez voter, cliquez sur le carré en haut à gauche



Saisissez le code de sécurité qui vous a été envoyé par sms ou par mail puis validez votre vote

